



Changement de statut d'une coiffeuse à domicile

Par Visiteur

Cela fait 10 ans que j'exerce en tant que coiffeuse à domicile, je suis en micro entreprise et depuis le début d'année j'ai beaucoup de difficulté à payer mes charges sociales. 2 solutions: arrêter d'exercer ou passer au régime auto entrepreneur mais je dois attendre le début d'année.

est-il possible de faire une cessation d'activité et de me réinscrire aussitôt en auto entrepreneur ou y a-t-il un délai?

Par Visiteur

Chère madame,

cela fait 10 ans que j'exerce en tant que coiffeuse à domicile, je suis en micro entreprise et depuis le début d'année j'ai beaucoup de difficulté à payer mes charges sociales. 2 solutions: arrêter d'exercer ou passer au régime auto entrepreneur mais je dois attendre le début d'année.

est-il possible de faire une cessation d'activité et de me réinscrire aussitôt en auto entrepreneur ou y a-t-il un délai?

Non, il n'existe absolument aucun délai entre la date de cessation d'une activité, et la création d'une nouvelle entreprise. Aucun souci de ce côté là!

Très cordialement,

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Par Visiteur

Même si cette activité est la même que la précédente?

MERCI

Par Visiteur

Chère madame,

même si cette activité est la même que la précédente?

MERCI

Oui, oui, tout à fait. Il n'existe aucune condition particulière.

Très cordialement.